

# L'écart de salaire entre les femmes et les hommes en Belgique



L'écart de salaire (horaire) entre les femmes et les hommes correspond à la différence moyenne de rémunération horaire brute entre les hommes et les femmes au sein de l'économie. **En Belgique, l'écart de salaire (horaire) entre les femmes et les hommes s'établit à 6,5%** (l'écart de salaire (horaire) moyen entre les femmes et les hommes dans l'UE est de 16,3%).<sup>(1)</sup>

L'écart global de revenu entre hommes et femmes (%) correspond à la différence entre la rémunération annuelle moyenne d'un homme et celle d'une femme. Cet écart tient compte de trois types d'obstacles auxquels se heurtent les femmes:

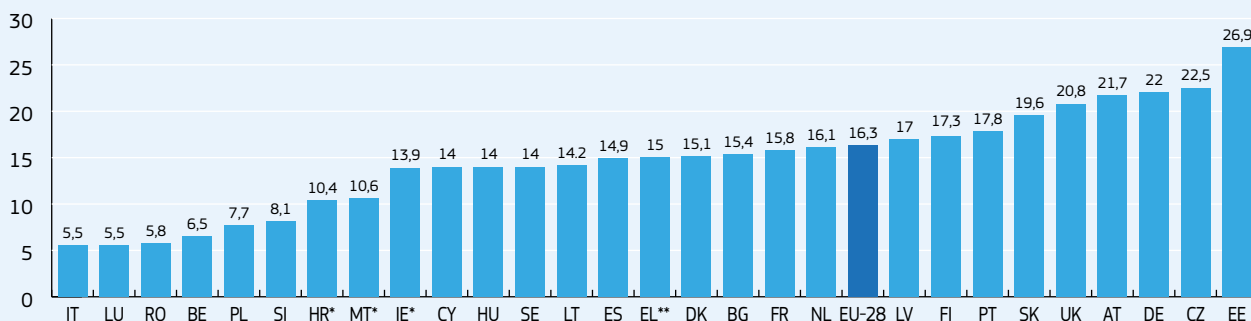
- ▶ une rémunération horaire inférieure;
- ▶ moins d'heures de travail dans les emplois rémunérés; et
- ▶ des taux d'emploi réduits (par exemple lorsqu'elles interrompent une carrière pour s'occuper des enfants ou des proches).



**L'écart global de revenu entre hommes et femmes en Belgique s'établit à 31,1%** (l'écart global de revenu entre hommes et femmes moyen dans l'UE est de 39,6%).<sup>(2)</sup>

(1) Eurostat, 2015.

(2) Eurostat, 2014.



L'écart non ajusté de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'UE et les États membres (en %). Source: Eurostat, 2015. \* données de 2014. \*\* données de 2010.

## Les facteurs qui contribuent à l'écart de salaire (horaire) entre les femmes et les hommes sont, entre autres, les suivants:

- ▶ **Les postes d'encadrement** sont majoritairement occupés par des hommes. Dans chaque secteur, les hommes reçoivent plus souvent des promotions que les femmes et sont dès lors mieux rémunérés. Cette tendance se vérifie particulièrement aux postes les plus hauts, puisque parmi les directeurs généraux, moins de 6% sont des femmes.
- ▶ Les femmes supportent d'**importantes tâches non rémunérées**, telles que le travail ménager et l'éducation des enfants ou la prise en charge de proches, bien plus que ne le font les hommes. Les travailleurs de sexe masculin consacrent en moyenne 9 heures par semaine aux tâches ménagères et familiales non rémunérées, tandis que les femmes qui travaillent y consacrent 22 heures – presque 4 heures par jour. Le marché du travail reflète cette réalité, puisque plus d'une femme sur trois **réduit ses heures de travail rémunéré pour travailler à temps partiel**, ce que fait seulement un homme sur dix.
- ▶ Dans l'ensemble, les femmes sont plus souvent **absentes du marché du travail** que les hommes. Les interruptions de carrière influencent non seulement le salaire horaire, mais également les futures rémunérations et retraites.
- ▶ La **ségrégation dans l'éducation et sur le marché du travail** signifie que dans certains secteurs et emplois, les femmes sont globalement surreprésentées, tandis que dans d'autres, les hommes sont surreprésentés. Dans certains pays, les emplois à dominante féminine, comme l'enseignement ou la vente, offrent des niveaux de salaires inférieurs à ceux constatés dans les emplois à dominante masculine, même pour un même niveau d'expérience et d'études exigé.
- ▶ La **discrimination salariale**, pourtant illégale, continue de contribuer à l'écart de salaire (horaire) entre les femmes et les hommes.

Pour de plus amples informations: [http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/gender-pay-gap/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/gender-pay-gap/index_fr.htm)